



de Pfortzheim a fait foi et hommage, en exécution de la déclaration du roi du 17 octobre 1680. —

Le 4 octobre 1683 il emprunta de concert avec sa femme à André Bocholtz, bailli de la seigneurie de Clervaux, 100 écus; ils lui engagèrent leurs dîmes de Weicherdingen, dites: *das Bentzeradtgeliedt*. — Le 10 septembre 1684 ils empruntèrent à Marthe d'Everlange, abbessse du couvent de Sainte Marie à Echternach et à tout le couvent, la somme de 37 écus, avec engagère d'un verger à Echternach. —

Le 22 septembre 1687, à Eschweiler, le notaire Bergh de Wiltz constate que Marie-Elisabeth de Pfortzheim, née de Bentzerad, a donné pouvoir à son mari Hans-Heinrich de Pfortzheim, d'administrer les biens qu'elle possède à Eschweiler, à Echternach et environs, de les vendre ou engager. Le 22 février 1689 elle renouvela cette procuration. Le 19 octobre 1687 Jean-Henri de Pfortzheim reconnut avoir emprunté à Arnold Hardt, bourgeois d'Echternach, la somme de 40 écus pour doter sa fille, qui a pris le voile au couvent de Hosingen.

Il est inutile de rappeler tous les emprunts qu'il a contractés, il suffit de savoir que tous les biens de sa femme étaient les uns vendus, les autres fortement obérés.

Leurs enfants étaient au nombre de huit:

Anne-Régine, Henri-Antoine, Anne-Elisabeth, Philippe-Charles, Charles-Nicolas, François-Charles-Albert, Anne-Marie-Madeleine, et Anne-Philippine.

Henri-Antoine mourut jeune, non marié; Anne prit le voile au couvent de Hosingen; Philippe-Charles étudia la théologie; nous le retrouvons curé à Colpach en 1725, il mourut en 1744.

Ici je dois mentionner un excellent et instructif travail: Die Pfarre Colpach, fait par mon honorable collègue, A. Harpes, curé au dit lieu; seulement je m'étonne que l'auteur ne parle pas de l'autel que la famille de Pfortzheim a dédié à la Ste. Vierge et qui est placé extraordinairement du côté droit en entrant dans l'église, tandis que généralement, si non toujours, les autels de la Ste. Vierge sont placés à gauche. Ce qui fait surtout remarquer cet autel, ce sont les armoiries des treize seigneuries suivantes, qui ont été plus ou moins directement intéressées aux châteaux de Colpach et d'Ell, peints tout à l'entour de la statue de la Ste. Vierge, mais malheureusement presque effacées: Enscheringen, Mamer, Seyn, Roben, Mühlen, Zehern, Berg, Pfortzheim, Ruptingen(?), Bettingen, Schwartzenburg, Zievel et Sterpenich.

Le 15 juin 1686, Charles-Nicolas de Pfortzheim, commis justicier féodal de la maison de Wiltz, François Chavancy dit d'Aix et Jean-Mathieu